

## Délibération n°2024-07-16-08-CA

Relative à l'acquisition d'ouvrages d'arts sur le site Château-Gombert

### Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 16 juillet 2024, sous la présidence de M. Eric BERTON,  
Président de l'Université,

- Vu le Code de l'éducation,
- Vu le Code général de la propriété des personnes publiques
- Vu les Statuts modifiés d'Aix Marseille Université,

**Après en avoir délibéré,**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

**APPROUVE** l'acquisition à l'euro symbolique des lots de volumes constitutifs des deux ouvrages d'arts, sis sur le technopôle Château-Gombert, proposés par la SOLEAM et composés d'un pont en bois et d'un pont en béton dont les descriptifs figurent en annexe de la présente délibération.

#### **Article 2**

**AUTORISE** le Président d'Aix Marseille Université à signer le protocole d'accord de cession des lots de volumes relatifs à ces deux ouvrages d'arts proposés par la SOLEAM, tels que décrits à l'article 1<sup>er</sup>.

#### **Article 3**

**AUTORISE** le Président d'Aix Marseille Université à signer l'ensemble des actes notariés afférents à cette acquisition immobilière de lots de volumes constitutifs de ces deux ouvrages d'arts, tels que décrits à l'article 1<sup>er</sup>.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Membres en exercice : 36

**Quorum : 18 membres présents et représentés**

Présents et représentés : 23 membres présents et 8 membres représentés

Fait à Marseille, le 16 juillet 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **26 JUL. 2024**

Transmise au Recteur de la région académique le : **26 JUL. 2024**



**Annexes**

Annexe 1 : Descriptifs des lots de volumes constitutifs des deux ouvrages d'arts

**DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE**  
**COMMUNE DE MARSEILLE**  
13eme ARRONDISSEMENT  
Section : 879 K - Numéro : 149

**TECHNOPOLE DE CHATEAU-GOMBERT**  
Division en volumes de la propriété de  
**SOLEAM**  
Pont en Bois

**PLAN JOINT A UN ETAT DESCRIPTIF  
DE DIVISION EN VOLUMES**  
Ouvrage PONT EN BOIS - EDDV1  
Plan de coupe

Planche 2/4 Echelle: 1/100

Ind.	Date	Modifications	Référence Fichier
A	26/09/2023	Coupe - Ouvrage Pont en bois	41110-3_COUPES_IndA.dwg

Dossier : 41110/3  
Marché n° :  
Commande n° :  
Rédacteur : B. GIRARD  
Vérificateur : E. ANDRE  
Approbateur : P. BOURRAS

**CABINET ARRAGON**  
géomètre expert 1946

Siège Social : 110 Route Départementale 97  
Quartier la Roseraie - 13219 Solliès-Ville  
Tél : 04 94 55 55 51 | cabinet@arragon.fr

DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE  
COMMUNE DE MARSEILLE  
13eme ARRONDISSEMENT  
Section : 879 K - Numéro : 149

Pont en bois

**PLAN DE COUPE PONT EN BOIS**  
Echelle 1/100

**VALEUR DU DOCUMENT :**  
GEOREFERENCE :  
Le nivellement est rattaché au N.G.F. IGN 1969.

**VALEUR DES LIMITES :**  
Les limites reproduites sur le plan ci-dessus ont été obtenues par application cadastrale et d'après l'état des lieux.  
Pour être définitives elles devront faire l'objet d'un bornage.

Echelle graphique : 1/100

**CABINET ARRAGON - SARL Géomètre Expert & Associé** N°41110/3 Commune de Marseille (26/09/2023) 08

**DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE**  
**COMMUNE DE MARSEILLE**  
13eme ARRONDISSEMENT  
Section : 879 K - Numéro : 148

**TECHNOPOLE DE CHATEAU-GOMBERT**  
Division en volumes de la propriété de  
**SOLEAM**  
Pont béton

**PLAN JOINT A UN ETAT DESCRIPTIF  
DE DIVISION EN VOLUMES**  
Ouvrage PONT EN BETON - EDDV2  
Plan de coupe

Planche 4/4 Echelle: 1/100

Ind.	Date	Modifications	Référence Fichier
A	26/09/2023	Coupe - Ouvrage Pont en béton	41110-3_COUPES_IndA.dwg

Dossier : 41110/3  
Marché n° :  
Commande n° :  
Rédacteur : B. GIRARD  
Vérificateur : E. ANDRE  
Approbateur : P. BOURRAS

**CABINET ARRAGON**  
géomètre expert 1946

Siège Social : 110 Route Départementale 97  
Quartier la Roseraie - 13219 Solliès-Ville  
Tél : 04 94 55 55 51 | cabinet@arragon.fr

DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE  
COMMUNE DE MARSEILLE  
13eme ARRONDISSEMENT  
Section : 879 K - Numéro : 148

Pont béton

**PLAN DE COUPE PONT BETON**  
Echelle 1/100

**VALEUR DU DOCUMENT :**  
GEOREFERENCE :  
Le nivellement est rattaché au N.G.F. IGN 1969.

**VALEUR DES LIMITES :**  
Les limites reproduites sur le plan ci-dessus ont été obtenues par application cadastrale et d'après l'état des lieux.  
Pour être définitives elles devront faire l'objet d'un bornage.

Echelle graphique : 1/100

**CABINET ARRAGON - SARL Géomètre Expert & Associé** N°41110/3 Commune de Marseille (26/09/2023) 08